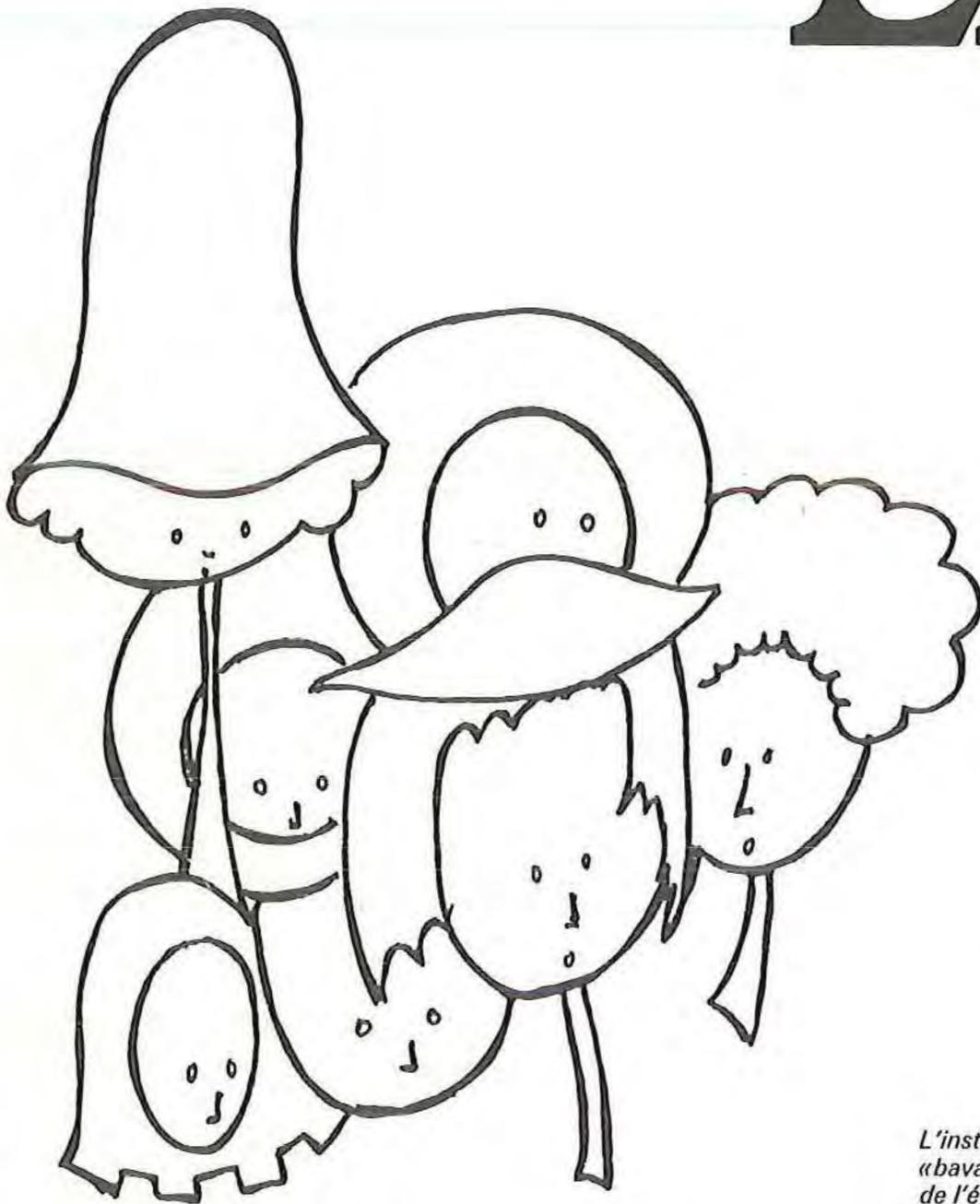


Dans notre

LIVRE

DE

VIE



A qui le tour ?

Textes libres

Sous les feux des (rétro) projecteurs

L'autre soir, j'avais en face de moi un garçon de C.M.1, d'une école d'application de l'E.N. d'Aurillac, occupé à faire ses devoirs du soir (oui !). Comme il travaillait à la même table que moi, j'ai jeté un coup d'œil sur tout son bazar. Il avait à faire un exercice écrit du «cours d'orthographe» (Bled bien sûr), un exercice de math (diagramme à compléter), une fable de L.F. à apprendre et ô surprise (pour moi bien sûr) un livre baptisé «Activités géographiques d'éveil» mais combien semblable aux manuels «anciens». Il avait aussi un livre de bibliothèque dont j'appris qu'il était devenu livre de lecture car tous les enfants ont le même. Alors, pour voir, je lui ai demandé : «L'as-tu déjà lu jusqu'à la fin ?» Non, il n'avait pas eu l'envie de le finir ! Et pourtant si cette lecture donnait envie de lire, il aurait dû s'empresse de lire la suite ! Je me suis dit qu'éventuellement même, il assimilerait ces livres de bibliothèque à des manuels de lecture et s'en détournerait par la suite. Je te laisse méditer sur «retardés» ou «modernisés»... mais il est vrai qu'on peut aussi se croire rétro... actif !

Louis LEBRETON
Extrait de Contact 24

L'institutrice de notre classe (C.P., C.E.) nous avait punis pour «bavardages» et conduits, après la classe, chez son mari, directeur de l'école.

Il nous regardait avec un léger sourire en se frottant les mains. Quel plaisir trouvait-il dans cette situation ? On ne se posait pas la question... Nous nous retrouvions donc en fin de journée dans sa classe où des «grands» de douze à quatorze ans préparaient le certificat d'études. Cette situation me plongeait dans une sorte de tristesse et aussi de repentir sincère que j'essayais de montrer à l'instituteur dans l'espoir d'échapper à la punition.

Une petite dizaine, au fond de la classe, nous étions. Marchant de long en large, il procédait à l'interrogatoire : «Qui a bavardé ?», «Qui a fait rire les autres ?», etc., le tout ponctué de quelques claques ici ou là. Tout ceci n'était que monnaie courante : la scène se reproduisait à intervalles réguliers.

Une fois, nous avons eu droit à une variante : il demanda à un des grands d'aller chercher un fouet, pendu à l'entrée du chenil où il élevait des chiens. Ce fut alors la terreur pure : il déroulait et faisait claquer ce fouet en répétant : «A qui le tour ?»

Par les hautes fenêtres, nous pouvions voir le jour décliner. Il était cinq heures passées. Certains, parmi nous, avaient plus de cinq kilomètres à faire pour rentrer chez eux. C'est ce qui poussa l'un d'entre nous à dire, d'une voix hésitante : «A moi, monsieur, s'il vous plaît...», pensant pouvoir alors partir le premier et espérant ainsi échapper à la deuxième raclée qui l'aurait attendu chez lui s'il était arrivé trop en retard.

Le manège dura environ une demi-heure... Rassurez-vous : le fouet n'avait servi finalement qu'à nous faire peur...

Je retourne encore aujourd'hui de temps en temps dans ce village où j'ai conservé des amis. Ce couple d'instituteurs y est toujours en fonction : je n'ai jamais pu leur dire bonjour.

NOËL, 22 ans, instituteur

«Oui, camarades, il faut défendre l'école que nous avons subie !» disait un militant de gauche en 1960.

Cette école ne se défend pas : il faut la défendre.

Grâce à Freinet et à d'autres, une autre école est à présent possible. L'école du peuple n'est pas à défendre, elle est à construire.

Genèse de la coopé

Les chantiers B.T.J., B.T., B.T.2 ont besoin de vous

Chaque année, nous publions 15 B.T.J., 15 B.T., 10 S.B.T., 12 B.T.2, 4 B.T.Son. Or, actuellement, nous recevons moins de projets nouveaux que nous n'en publions. Il faut relancer très vite la création de projets nouveaux sinon nous ne serons plus en mesure de remplir les plannings des prochaines années.

N'y a-t-il plus de sujets à traiter ?

Sûrement pas. Malgré les centaines de brochures publiées il existe des manques auxquels vous êtes constamment confrontés. Pourquoi ne pas se mettre à les combler, si possible collectivement, c'est plus facile. Si vous êtes prêts à vous lancer moyennant l'aide d'autres collaborateurs, signalez-le. On fera le maximum pour vous aider.

Il est grand temps aussi de refondre des brochures anciennes qui sont maintenant dépassées (1) mais qu'il ne serait pas très difficile de refaire en fonction de l'actualité. Il faudrait passer au crible toutes les B.T. de la première et de la deuxième série qui, d'ailleurs, ne seront plus rééditées dans l'état actuel.

Il existe également de nombreux documents sonores édités ou épuisés ou inédits qui pourraient servir de base à des brochures passionnantes. (A ce sujet que pensez-vous des S.B.T. récents sur J. Rostand et sur la condition ouvrière avant 14 ? Ils ont été faits ainsi. On peut continuer.)

En cherchant autour de vous, il existe sûrement une mine de sujets très intéressants. L'essentiel est de penser à l'ensemble du public national et même international de la collection et de ne pas se limiter à un regard trop particulariste.

Signalez-nous rapidement vos propositions avant même de rédiger le projet afin d'éviter les doubles emplois.

Nous avons besoin de classes lectrices

Comme il faudra éditer très vite les projets nouveaux et que nous tenons à leur expérimentation préalable dans des classes, il nous faut un grand nombre de classes lectrices de tous niveaux et surtout C.M. et au-delà.

Cela aura l'avantage de voir publier très vite les projets récents. Vous verrez, c'est une aventure passionnante. N'oubliez pas, nous avons absolument besoin de vous.

Envoyez vos propositions à Rédaction B.T.J., B.T., B.T.2, B.P. 109, 06322 Cannes La Bocca Cedex.

(1) A titre d'exemple, vous découvrirez (p. 18 de la B.T. n° 511) qu'on circule gratuitement sur les autoroutes françaises sauf sur un tronçon de 48 km. Il faut dire que c'était en 1962.



DU BON USAGE DES POIGNÉES DE SABLE

Le secteur audiovisuel a même rencontré une remplaçante heureuse !

ÉCHOS... ÉCHOS... ET RÉVERBÉRATIONS... de MITRY MORY

J'ai fait un premier remplacement dans une classe de grands de maternelle, la première semaine de la rentrée ; et tout de suite, j'ai essayé d'enregistrer une discussion. J'ai été étonnée de voir à quel point tout se déroulait bien sans aucun problème de discipline. Mais ça devait être dû au milieu social, car j'ai eu ensuite une autre classe de grands, deux jours. Alors là, j'ai sorti le magnéto, et les gamins étaient complètement bloqués dès qu'ils avaient le micro devant eux. Et puis j'ai fait «Oua... oua... oua» dans le micro, comme ça, et puis tous ont voulu faire pareil... et puis le silence... des silences, puis un air, une chanson reprise par tous les autres, et puis ceux qui parlaient bas. Pour ces enfants d'origine arabe (80 %), c'était vraiment leur toute première approche. Si je les avais eus plus de deux jours, je crois qu'assez vite ils auraient compris l'utilisation du magnéto-phon.

Avec les petits de trois ans, ce qui semble le plus compliqué, c'est qu'ils ne comprennent pas que le micro peut enregistrer à distance : ils le «lèchent». J'emportais le magnéto tous les jours, pour le cas où... mais c'est parfois difficile de saisir l'occasion. Ce matin, une gamine a chanté tout d'un trait une chanson... Je n'avais pas le magnéto ce jour-là !

Au congrès, j'ai rencontré une fille qui, dans son groupe, a enregistré des livres sur cassettes. Elle m'a envoyé une copie de sa bande. J'ai le

projet de m'acheter trois bouquins, d'enregistrer, et à chaque remplacement que je ferai, de mettre en place un cours de lecture avec magnéto et casques.

Je vais te dire que le stage audiovisuel m'a énormément apporté, et surtout en connaissant des gens qui font des réalisations, des gens qui finalement sont comme n'importe qui. Tu vois, de chez soi, on reçoit un disque, on regarde et on écoute une B.T.Son, on lit une B.T. : on ne s'y implique pas, on la reçoit comme extérieure à soi, tant qu'on n'a pas pénétré dans le groupe qui y a bossé. C'est un peu comme si tous ces camarades travaillaient dans une pièce fermée par un énorme rideau, comme si de rien n'était. En pénétrant dans ce stage, tout à coup, le rideau s'est tiré et je me suis trouvée de l'autre côté, à l'intérieur du groupe. Bon, pour moi, c'est comme une révélation. Faire un projet de B.T., enregistrer une discussion, me semble maintenant faire partie de moi. Même si je ne sors pas des «productions» tout de suite, c'est quelque chose qui, un jour ou l'autre, se passera.

Lors de notre dernière réunion de groupe, j'ai parlé du magnéto-cassette amélioré, de l'importance de la qualité du micro, du réparateur de casques, du cinéma d'animation réalisé par les gosses. Personne ne m'a sauté dessus. Bon, il est vrai que c'était en fin de réunion, mais quand même, l'audiovisuel ne semble pas être encore une préoccupation essentielle à l'I.C.E.M.

Maryse LAMARRE

Méfais de la chaise, bienfaits de l'ascèse...

6 mois : chaise pour bébé.

3 ans : mignonne petite chaise pour petit enfant.

6 ans : grand banc pour grand enfant... et jusqu'à 60 ans, chaise pour manger, regarder la T.V., aller au cabinet, se véhiculer, pique-niquer...

60 ans : chaise spéciale pour dos cassé, respiration coupée !

«Tiens-toi droit, ne t'assoies pas par terre», nous dit-on depuis des générations occidentales où nous passons neuf dixièmes du temps de veille assis sur une chaise ; et l'école a pour première tâche de nous apprendre à rester assis.

Cette noce du pouvoir de l'institution scolaire sur l'esprit et de ses interdits sur le corps prète à conséquences. Eduquer, sur le plan concret, ça veut dire chez nous dressage du corps ! Et Freinet qui lançait aux orties l'estrade et le manuel, n'a pas suffisamment insisté sur la chaise... La verticalité de la chaise offre un paradoxe : «Tiens-toi droit !», en fait, c'est par ce dressage idéologique que l'enfant courbe le dos... Qui n'a pas admiré chez les jeunes enfants leur stature droite, puissante et souple, leurs épaules basses, leur dos droit, leur respiration abdominale profonde ? A l'école, on va confiner l'enfant dans un rôle statuaire, position rigide, inconfortable, l'obliger à une immobilité passive, le souffle coupé à ras des poumons, le regard morne à hauteur du tableau dompté par les arabesques de la craie. Coupé de son contact avec la terre, à mi-hauteur entre terre et ciel pour une vie moyenne et sans sève ! Mais plus tard, les médecins spéculeront sur les causes des déviations vertébrales... manque d'activité ? Déviation de qui, de quoi ? Mal du siècle : à l'éducation succèdera la rééducation (deux fois valent mieux qu'une). Et nous, et nos enfants, nous avons les articulations raidies, le dos coincé, le souffle court, l'allure crispée.

A l'École Moderne, on invente la coopérative de l'esprit, et on perpétue cette dichotomie occidentale en négligeant la vie du corps. Pourquoi encombre-t-on les maternelles avec l'inutile et nuisible chaise ? Pourquoi maintient-on ce fatras de bureaux dans les classes, alors qu'il existe une multitude de façons de s'asseoir sans risquer de détériorer nos facultés naturelles ? Ces façons, les enfants les trouvent d'ailleurs eux-mêmes... Et nous, qu'attendons-nous pour les redécouvrir par le yoga ?

A pratiquer ces positions au ras du sol, on ouvre une autre dimension aux relations éducatives, on fait céder certains barrages qui nous affaiblissent...

La position assise est celle des esprits lourds... De nombreux méfaits en découlent !

- Raccourcissement des muscles arrières de la jambe, or «la longueur normale des muscles de la jambe tant postérieurs qu'antérieurs constitue un élément essentiel de la stature correcte du bassin, donc de toute la colonne vertébrale.» (Van Lysbeth).

- Non sollicitation des muscles abdominaux qui incite à la cambrure des vertèbres lombaires.

- Blocage du diaphragme qui amène une respiration superficielle, et empêche le massage des viscères.

Paradoxe et préjugés qui font penser aux longues diatribes de rhéteurs insensés du Moyen Age, surtout lorsqu'on pense que certains inspecteurs recommandent fortement la respiration «à pleins poumons» ! Cette position du «cul sur la chaise» (comme béquille pour le fessier...) dévie les enfants de la respiration abdominale nécessaire. Mais on sait à présent que les humains ont peur de la liberté !

Exemples de positions «assis sur le sol» :

- **Le diamant (vajrāsana profond)** : Assis à genoux, les fesses entre les jambes, dos droit (agit sur les pieds en les étirant et en assouplissant les ligaments, sur les muscles longitudinaux de la jambe, étire les tendons du genou...)

- **Le papillon** : Assis jambes repliées vers le pubis (assouplissement des articulations du bassin, renforcement de la tenue du dos droit).

- **Le lotus** : Assis les fesses entre les jambes, chaque pied sur la cuisse opposée...

Bon courage !

Mylène GO



SECTEUR SANTÉ

Le groupe 83 lance un nouveau secteur (santé) pour :

- reprendre les travaux de Freinet sur cette question ;
- une réelle globalité dans notre vision des individus ;
- une plus grande autonomie de notre corps.

Nous demandons que l'I.C.E.M. se prononce contre la politique actuelle de la santé et pour cela nous établirons un éventail d'argumentations et de propositions : il faut donc relire Freinet, s'informer — se former — sur les pratiques de médecine ne relevant pas de la chimiothérapie, écrire un «document-outil» sur la santé (style B.E.M.).

Ces travaux sont bien avancés dans le Var. Mais nous avons besoin à présent de l'aide coopérative de l'I.C.E.M. tout entier. Nous demandons au C.A. de nous appuyer dans le lancement du secteur.

Pour une appréhension réellement globale des individus... des méthodes plus naturelles !

Ce que l'on peut (ou doit ?) pratiquer :

- acupuncture ;
- pratiques de détente (massages, respiration) ;
- arts martiaux, yoga...

Les directions dans lesquelles chercher :

- rythmes scolaires ;
- organisation des journées, alimentation ;
- prise en charge médicale ;
- pratiques corporelles...

Mylène GO (institutrice)
19 rue Marceau
83490 Le Muy

Bernard MEIRIER (kinésithérapeute)
1365 Vieux chemin de Sainte-Muse
83100 Toulon

«... la thérapeutique aujourd'hui en usage aboutit à un abaissement très marqué du tonus vital des patients, à une prédisposition croissante à toutes les maladies possibles...»

Célestin FREINET

Merci mesdames les inspectrices !

Il faut lire les Instructions Officielles de maternelle ! On y trouve toujours de quoi justifier notre pratique éducative... pas si marginale que ça finalement :

«... les activités libres ont été reconnues comme révélatrices...»

«... la croissance... n'apparaissait plus comme la résultante de l'accumulation des connaissances mais comme une lente construction dont l'enfant lui-même devenait l'artisan à côté de l'adulte.»

«... l'enfant est un être total...»

«... l'enfant est un être imaginant...»

«... l'enfant peut faire des expériences indispensables...»

«... l'enfant doit être le sujet actif et agissant...»

«... ses comportements n'ont guère de valeur s'ils sont imposés par l'adulte...»

«... il faut laisser aux instituteurs le soin d'apprendre à les connaître (les méthodes pédagogiques) et de faire le choix correspondant à leur tempérament.»

Mince ! Les Instructions pourraient presque nous convaincre, nous endoctriner, si l'on n'y trouvait des énormités, du style :

«... la nécessité de mettre les jeunes enfants à l'abri des dangers de la rue...»

Alors là, quand même, il vaut mieux consulter notre petit aide-mémoire :

«C'est parce qu'on ne veut pas vous libérer, qu'on veut au contraire vous asservir chaque jour davantage qu'on endoctrine vos enfants au lieu de les préparer à la vie ; qu'on les parque entre quatre murs, loin des bruits de la rue, loin des spectacles édifiants du travail, de l'effort et de la lutte qui pourraient dangereusement leur ouvrir les yeux.» (Célestin Freinet, in Appel aux parents).

Nous comprenons, sans qu'il ne soit besoin d'aucun commentaire, pourquoi les I.O. disent encore :

«... on ne peut se contenter de laisser vivre les enfants d'une manière naturelle...»

Groupe 83

Adresses des secrétariats des délégations départementales de l'I.C.E.M.

- 01 - Ain : VALLOT J.-Pierre, Les Curtils, Meillonas - 01370 Saint-Etienne-du-Bois
- 02 - Aisne : GUILLAUME Marc, Hartennes et Taux - 02210 Oulchy-le-Chateau
- 03 - Allier : DESGRANGES François, «Les Rés de Dursat», Route de Vichy, Le Vernet - 03200 Vichy
- 04 - Alpes-Hte-Provence : CANCE Claude, Maison Forestière - 04250 La Motte du Caire
- 05 - Hautes Alpes : BARRAT Christian, Ecole de Mélezet - 05200 Les Orres
- 06 - Alpes Maritimes : HERINX Eliane, Ecole de la Doire - 06750 Caille
- 07 - Ardèche : LAVIS Robert, Ecole publique Les Fonts du Pouzin - 07250 Le Pouzin.
- 08 - Ardennes : BOUDESOCQUE Gilles, 7, rue F. Buisson - 08340 Villers-Semeuse
- 09 - Ariège : MICHAU Jean-Jacques, Le Merviel - 09600 Laroques d'Olmes
- 10 - Aube : PLANCHET Jean-François, 2, rue Hoppenot - 10000 Troyes
- 11 - Aude : VILLENEUVE M. Thérèse, Ecole publique Leuc - 11250 Saint-Hilaire
- 12 - Aveyron :
- 13 - Bouches-du-Rhône : BERTHELOT Nicole, La Nasquède - Chemin du Jas de Lèbre - 13420 Gémenos
- 14 - Calvados : EUDES Henriette, 81, rue Saint-Martin - 14110 Condé-sur-Noireau
- 15 - Cantal : RIVA Catherine, Ecole, Ally - 15700 Pleaux
- 16 - Charente : MARSAT Marie-Claude, Route de Chevanon, Cx 612 Linars - 16290 Hiersac
- 17 - Charente Maritime : TOUZEAU Claudine, 19 bis, rue de la Muse - 17000 La Rochelle
- 18 - Cher : GABRY Gilles, 9, rue Danton - 18000 Asnières-les-Bourges
- 19 - Corrèze : COURTY Pierrette, Ecole de Saint-Etienne-aux-Clos - 19200 Ussel
- 20 - Corse : AUVARE Jacques, Ecole publique Algajola - 20220 Ile Rousse
- 21 - Côte d'Or : FRANÇOIS Annie, 10, allée Frères Creux - 21240 Talant
- 22 - Côte-du-Nord : CARO Jean-Pierre, Ecole publique - Saint-Brandan - 22800 Quintin
- 23 - Creuse : PEINGNEZ Jean-Claude, C.E.G., Parsac - 23140 Jarnages
- 24 - Dordogne : LAPERGUE Roger, Savignac de Miremont - 24260 Le Bugue
- 25 - Doubs : GOLL Denis, Ecole publique de Le Luhier - 25210 Le Russey
- 26 - Drôme : GRUEL Henriette, Ecole, Parnans - 26100 Romans-sur-Isère
- 27 - Eure : HELLEY Marianne, Bourneville - 27500 Pont-Audemer
- 28 - Eure-et-Loir : LORTIC Luc, 2, place de l'église - 28380 Saint-Rémy-sur-Avre
- 29 - Finistère : LE PROVOST Daniel, Ecole publique de Locronon - 29136 Plogonnec
- 30 - Gard : LOZE Serge, 274, Chemin des Terres de Rouvière - 30000 Nîmes
- 31 - Haute Garonne : DESANGLES Hélène, 24, rue Antoine Puget - 31200 Toulouse 02
- 32 - Gers : DESPAUX Laurent, Ecole publique, Saint-Médard - 32300 Mirande
- 33 - Gironde : HERVOUET Daniel, Les Hommes, Saint-Ciers de Canesse - 33710 Bourg-sur-Gironde
- 34 - Hérault : ROBO Patrick, 1, rue Muratel - 34500 Béziers
- 35 - Ile-et-Vilaine : LERAY Christian, 16, allée du Danemark - 35100 Rennes
- 36 - Indre : REGNAUD Pierre, Ecole de Bagneux - 36210 Chabris
- 37 - Indre-et-Loire : THIBAUT Dany, Cheillé Bourg - 37190 Azay-le-Rideau
- 38 - Isère : CUCHET Albert, 2, avenue P. Vaillant Couturier - 38130 Echirolles
- 39 - Jura :
- 40 - Landes : Délégation départementale Ecole Moderne, Ecole mixte A, Pontonx-sur-Adour - 40900 Saint-Paul-les-Dax
- 41 - Loir-et-Cher : BOUAT Roland, La Baignarderie, Nouan-le-Fuzelier - 41600 Lamotte-Beuvron
- 42 - Loire : BERMON René, 12, rue du Creux de l'Oie - 42300 Roanne
- 43 - Loire Haute : ACHARD André, Ecole publique, Ally - 43380 Lavoute-Chilhac
- 44 - Loire-Atlantique : BOYER Jean-Paul, «La Rousselière», 3, allée de la Planche - 44120 Vertou
- 45 - Loiret : JANVROT Guy, 815, rue de Curembourg - 45400 Semoy
- 46 - Lot : PELAPRAT André, Ecole de Lacave - 46200 Souillac
- 47 - Lot-et-Garonne : BERGAGNINI Claire, Ecole Monbran, Foulayronnes - 47000 Agen
- 48 - Lozère : DESHOURS Mado, Ecole publique du Rouget, 48120 Alban-sur-Limagnole
- 49 - Maine-et-Loire : Groupe Angevin Ecole Moderne, 93, rue E. Vaillant - 49800 Trélazé
- 50 - Manche : PORTIER Joseph, Ecole publique Genêts - 50530 Sartilly
- 51 - Marne : MORLET Anne-Marie, 6, allée des Prévotés, Saint-Thierry - 51120 Hermonville
- 52 - Marne Haute : MONGIN Francine, Bloc Bel Air - 52200 Langres
- 53 - Mayenne : MOUILLÉ Hervé, 11, rue Fouassier - 53200 Château Gontier
- 54 - Meurthe-et-Moselle : Groupe I.C.E.M., 54, Ecole Moselly B., Haut-du-Lièvre - 54000 Nancy
- 55 - Meuse : I.D.E.M. 55, Ecole publique mixte, Demange-aux-Eaux - 55130 Gondrecourt-le-Château
- 56 - Morbihan : GOULIAN Marie-Claire, Ecole du Fort Bloqué - 56270 Ploëmeur
- 57 - Moselle : SCHNEIDER Jean-François, Ecole de Loupershouse - 57157 Puttelange-aux-Lacs
JACQUET Marin, Ecole publique - Hattigny - 57830 Maizières-les-Metz
WIBRATTE Hélène, 23, rue de Paris - 57210 Maizières-les-Metz
- 58 - Nièvre : GAUTHIER Claudie, Institutrice, Dirol - 58190 Tannay
- 59 - Nord : MOUVEAUX Thérèse, 6, rue Denis Cordonnier - 59390 Lys-lez-Lannoy
- 60 - Oise : DUPONT Karoline-Jérôme, Ecole de Bury - 60250 Mouy
- 61 - Orne : PRAUD Janine, 2, rue Ambroise Paré - 61000 Alençon
- 62 - Pas-de-Calais : LAMARRE Denis, Ecole, Gouy-en-Artois - 62123 Beaumetz-les-Loges
- 63 - Puy-de-Dôme : I.C.E.M. 63, Ecole Argnat - 63430 Volvic
- 64 - Pyrénées Basses : DARROU René, 20, avenue Garcia Lorca - 64000 Pau
- 65 - Pyrénées Hautes : POMÈS Jean-Claude, 48, rue de Langelle - 65100 Lourdes
- 66 - Pyrénées Orientales : GOT André, 79 A, avenue du Canigou - 66370 Pezilla-la-Rivière
- 67 - Rhin Bas : BONNETIER Ilse, 63, rue de l'Engelbreit - 67200 Strasbourg
- 68 - Rhin Haut : DUBAIL Martine, 194, rue du 9 février - 68480 Mœrnach
- 69 - Rhône : BEAUMONT Roger, Ecole, Polliennay - 69290 Craponne
- 70 - Saône Haute : DESPOULAIN Pierre, Ecole publique Breuches 70300 Luxeuil-les-Bains
- 71 - Saône-et-Loire : VILLARD Evelyne, Saint-Romain des Iles - 71570 La Chapelle Guinchay
- 72 - Sarthe : HOUYEL Christine, 50, rue Montoise - 72000 Le Mans
- 73 - Savoie : MULET Germaine, Groupe scolaire, Saint-Julien-Mondenis - 73300 Saint-Jean-de-Maurienne
- 74 - Savoie Haute : Collégiale I.C.E.M. 74, Groupe scolaire du Parmelan, Place H. Dunant - 74000 Annecy
- 75 - Paris Nord : BRILLAND Bernard, 43, rue de la Chapelle - 75018 Paris
Paris sud : BARO Marine, 36, rue de Picpus - 75012 Paris
- 76 - Seine Maritime : DENJEAN Roger, Beauvoir-en-Lyons - 76220 Gournay-en-Bray
- 77 - Seine-et-Marne : LAMARRE Maryse, 19, rue Raymond Brau - 77290 Mitry-Mory
- 78 - Yvelines : BIDAULT Béatrice, Ecole Pont du Routoir - 78280 Guyancourt
- 79 - Deux-Sèvres : GERMONNEAU Myriam, 58, rue de la Gasse - 79410 Echiré
- 80 - Somme : DUMONT François, Ecole - 80260 Beaucourt-sur-l'Hallue
- 81 - Tarn : COUTOULY Jacques, Ecole, Parisot - 81310 Lisle-sur-Tarn
- 82 - Tarn-et-Garonne : Groupe Ecole Moderne, 505, rue des Mourets - 82000 Montauban
- 83 - Var : GO Henri, 19, rue Marceau - 83490 Le Muy
- 84 - Vaucluse : MARQUEZ Elyette, Chemin Cambadou - 84250 Le Thor
- 85 - Vendée
- 86 - Vienne : DECOURT Pascal, Saint-Rémy-sur-Creuse - 86220 Dangé-Saint-Romain
- 87 - Vienne Haute : DEBORD Annick, 6, rue du Petit Limoges - 87270 Couzeix
- 88 - Vosges : JACQUOT Daniel, rue Roland Dorgelès - 88800 Vittel
- 89 - Yonne : MONDÉMÉ Gilles, Ecole, Argentenay - 89160 Ancy-le-Franc

90 - Belfort Territoire : QUERRY Jacques, Ecole, Courtelevant - 90100 Delle Cidex 769
91 - Essonne : CADALBERT Arlette, 1, résidence du Parc - Villebon-sur-Yvette - 91120 Palaiseau
92 - Hauts de Seine : DUPELOUX Catherine, 68, avenue Gabriel Péri - 92260 Fontenay-aux-Roses
93 - Seine Saint-Denis : JACQUET Rémi, 41, rue A. Dhalenne - 93400 Saint-Ouen

94 - Val-de-Marne : I.C.E.M. 94, 37, rue Sébastopol - 94600 Choisy-le-Roi
95 - Val d'Oise : BRAULT Rémy, 8, rue de l'Égalité, Noisy-sur-Oise - 95270 Luzarches
97 - 2 La Martinique : MAX Jean-François, La Haut - Lot. La Caraïbe - 97222 Case Pilote
97 - 4 La Réunion : BAUM Marcel - 97427 Etang Salé les Bains



Projet d'une B.T.J. L'Aquaterrarium

Je suis absolument contre ce projet B.T.J. qui va à l'encontre des intentions de l'auteur : « Découverte des menaces qui pèsent sur ces systèmes écologiques ».

J'habite en pleine campagne, depuis plus de 20 ans, dans un village de 82 habitants et je sais de quoi je parle.

Moi aussi, avec ma classe unique, je suis allée râtisser la mare, le petit canal, à la recherche de ses habitants.

Seulement pour une ou deux salamandres, tritons, grenouilles observés et « étudiés », quels dégâts ! Malgré mes interdictions, chaque élève faisait ensuite son petit élevage personnel et tous ces animaux (même ceux de la classe) étaient perdus pour la nature.

Comme les engrais, les incendies volontaires de broussailles, les assèchements de mares, les curages de ruisseaux ont fait le reste, maintenant, on ne trouve pratiquement plus de salamandres, de tritons, de grenouilles, de gammars, d'escargots... ce qui a éloigné les hérons, et toute la chaîne alimentaire, et j'y ai ma part de responsabilité. J'ai donné aux enfants envie de jouer avec la VIE.

Je leur ai appris à ne pas respecter leur environnement.

La classe est-elle un milieu si naturel pour y faire un élevage ? J'en ai tant vu de « pauvres » hamsters, perruches, tourterelles, poissons... qui crevaient de faim, de soif, de négligence pendant des week-end ! Je ne fais pas de sensiblerie, mais je pense que si l'on veut faire respecter la VIE, il ne faut pas l'encager !

Et maintenant, que j'ai INTERDIT l'apport de tout animal vivant dans ma classe, je vois des fournées d'enfants des villes qui viennent piller « ma » campagne à la recherche de l'animal demandé par leur instituteur.

Je trouve qu'il est regrettable que l'I.C.-E.M. sacrifie à la mode « ECOLO » et publie aussi l'attirail du parfait prédateur... (épuisette...) que l'on trouve dans tous les livres de sciences (pardon d'éveil) qui se veulent modernes.

Je souhaite que ma prise de position soit partagée par de nombreux camarades et empêche de sortir cette B.T.J. sous cette forme.

Je m'excuse auprès du camarade qui a fait tout cet important travail mais je tire

une sonnette d'alarme, moi, qui vis à la campagne et qui constate chaque jour la destruction de l'environnement.

Je répondrai que si on veut étudier le milieu, on le touche avec ses yeux sur place sans intervention, on le respecte, et si l'on veut étudier un animal en détail,... il existe de bonnes diapos !

Anne-Marie FRANC
2 grande rue Vaxainville 54120 Baccarat
(militante I.C.E.M. depuis 18 ans)

LA F.I.M.E.M. VOUS CONNAISSEZ ?

Fondée par Freinet en 1954, la Fédération Internationale des Mouvements d'Ecole Moderne (F.I.M.E.M.) a pour objectif de réunir les enseignants se réclamant des principes éducatifs exposés et appliqués par lui. Ces principes sont condensés dans un document : *La charte de l'Ecole Moderne*, constamment actualisé. La dernière version date de 1968 (congrès de Pau). On peut y lire :

« La pédagogie Freinet est, par essence, internationale. C'est sur le principe d'équipes coopératives de travail que nous tâchons de développer notre effort à l'échelle internationale. Notre internationalisme est, pour nous, plus qu'une profession de foi, il est une nécessité de travail. »

Ceci explique pourquoi, à l'opposé d'autres fédérations, la F.I.M.E.M. ne groupe pas des associations institutionnelles mais des équipes coopératives de travail. Leurs activités s'exercent au sein des commissions suivantes :

- Correspondance scolaire internationale.
- Organisation de visites de classes.
- Gerbes internationales.
- Multilettré et échanges d'informations.
- Rencontres internationales et congrès.
- Commission maîtres et enfants immigrés.
- Commission des outils pédagogiques.
- Commission de sauvegarde des écoles rurales.
- Commission bibliographique.

Les collaborateurs isolés peuvent devenir membres correspondants, bénéficiant des informations F.I.M.E.M. mais assistant aux assemblées avec voix consultative.

Les candidatures de membres actifs (groupes d'une quinzaine de collaborateurs) ou de membres correspondants sont reçues au secrétariat, 42 Grande Rue, 92310 Sèvres et soumises à l'approbation de l'assemblée générale.

Des réunions régulières se tiennent au secrétariat à l'intention des collègues étrangers et des collaborateurs des différentes commissions. Calendrier envoyé sur demande.

CINÉMATHÈQUE SUPER 8

Il est peut-être bon de se souvenir que le secteur audiovisuel compte « aussi » quelques

bons camarades qui font, entre autre, du cinéma avec les enfants de leur classe.

Voici déjà quelques années, le cinéma d'animation, qui permet de faire, en cinéma animé, de véritables B.D. avec les histoires inventées par les enfants, avait été exploré par notre camarade Marc Guétault et quelques copies de ses principales réalisations avaient constitué une petite cinémathèque en film super 8.

Cette cinémathèque a été assez peu sollicitée jusqu'ici. Nous aurions pu l'enrichir de quelques nouvelles réalisations provenant d'autres camarades, si le besoin s'en était fait sentir.

En ce qui concerne le cinéma d'animation, assez facile à réaliser, une brochure S.B.T. n° 387 (qui s'intitule, bien entendu *Le cinéma d'animation*) donne toutes indications sur la pratique de cette réalisation avec les enfants.

Peut-être aussi nous n'avons pas rappelé assez souvent toutes ces choses...

C'est donc dans cette perspective que nous vous signalons que, désormais, c'est notre camarade Claude Curbale, cinéaste lui-même, qui gèrera la cinémathèque super 8. Vous pouvez vous adresser directement à lui pour obtenir des prêts de ces films, pour la modique somme de 20 F, représentant le prix de l'affranchissement aller (le retour étant aussi à votre charge, naturellement, comme vous pouvez aisément le supposer, évidemment !).

Son adresse : Claude CURBALE, école des Prés, 31700 Blagnac.

Savez-vous aussi qu'il existe une émission de télévision, diffusée sur Antenne 2 le jeudi à 17 heures : *La télévision des téléspectateurs*, qui se propose de montrer les réalisations produites par des amateurs, tels que vous ou les enfants de vos classes. Et de plus, la diffusion, lorsqu'elle est programmée, rapporte à son auteur une somme de 150 F par minute, ce qui n'est pas négligeable dans le budget d'une classe de cinéastes... Alors, à vos projecteurs et à vos caméras.

PROJETS D'OUTILS A PARTIR DE J MAGAZINE

Le secteur Création Manuelle et Technique a un projet de fichier, destiné aux petits, composé à partir des meilleures pages de « Je fabrique » et « Je cuisine ».

- Que pensez-vous de cette idée ?
- Vous paraît-il souhaitable de « recycler » *J Magazine* sous cette forme ?
- Ce fichier vous semble-t-il intéressant ?
- Dans l'affirmative, quels bricolages et quelles recettes sélectionneriez-vous pour y figurer ?

De son côté la Commission Lecture a évoqué la possibilité de sortir sous forme de livrets séparés les meilleures histoires de *J* pour compléter les bibliothèques enfantines. (Mêmes questions).

Réponses à Michel VIGNAU, Ecole de Saint-Christoly de Blaye - 33920 Saint-Savin